CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'AUMOND

Procès-verbal 10 juin 2026

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 10 juin 2026 à compter de 19 H 00 et à laquelle étaient présents :

Sont présents :

M. Barry Ardis
Mme Anne Lévesque
Mme Ariane Guilbault

Absence motivée : M. Gaétan Gagné

Sous la présidence du maire, monsieur Mario Langevin assiste à la rencontre, Mme Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2026-06-A5489 **Ouverture de l'assemblée**

Il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 00.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-06-A5490 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum
1.2 Ouverture de l'assemblée
1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2026

3. Comptes payables

3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (mai 2026**)**

4. Administration

4.1 Demande de prolongation- Inspecteur municipal
4.2 Autorisation à la direction générale de procéder à l'embauche de 2 employés/étudiant pour la période estivale
4.3 Octroi d'une bourse étudiante

5. Incendie et sécurité publique

5.1. Acceptation de la démission d'un pompier volontaire.
5.2. Autorisation d'achat d'un uniforme – service de sécurité incendie
5.3. Autorisation d'achat d'un cylindre pour détecteur à 4 gaz
5.4. Prolongation de la politique du service de sécurité incendie

6. Voirie
7. Loisirs et culture

7.1. Remise du profit du déjeuner des élus – don au club La FADOQ d'Aumond

8. Hygiène du milieu et Environnement

9. Urbanisme, Développement et Industrie
10. Varia

11. Maire et conseillers

12. Correspondance

12.1 Demandes d'appui – correspondance
12.2 Appui à la résolution 2026-05-236 de la Municipalité de Sainte-Clotilde concernant l'analyse et l'implantation de solutions pour la garde précédant la rentrée scolaire
12.3 Appui à la résolution 2026-R-AG193 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
12.4 Appui à la résolution 2026-0601-131 de la Municipalité de Barraute concernant le rétablissement du financement du transport collectif
12.5 Appui à la Municipalité de Barraute – accès universel aux pompes à insuline
12.6 Appui à la Municipalité de Barraute – nouvelle obligation de qualification en arboriculture
12.7 Appui à la Municipalité de Barraute – demande à la RBQ concernant des normes de construction moins contraignantes

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

2. Adoption des procès-verbaux

2026-06-A5491 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2026**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2026, tel que rédigé.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Comptes payables

2026-06-A5492 **Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 mai 2026 totalisent 226 398.43$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer : 123 259.82 $
Comptes payés : 71 573.26 $
Salaires : 31 565.35 $

Chèque ou prélèvement annulé :

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

_____
Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

4. Administration

2026-06-A5493 **Demande de prolongation- Inspecteur municipal;**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de l'employé no 13-0016 occupant le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement arrive à échéance;

CONSIDÉRANT la charge de travail actuelle et les besoins de la municipalité en matière d'inspection et d'application de la réglementation;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer la continuité des services offerts aux citoyens ainsi que le traitement des dossiers en cours;

IL EST RÉSOLU de demander au Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Aumond l'autorisation de prolonger le contrat de l'employé no 13-0016 pour une période additionnelle de douze 12 mois.

Proposé par le conseiller Barry Ardis

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5494 **Autorisation à la direction générale de procéder à l'embauche de 2 employés/étudiant pour la période estivale**

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une contribution financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2026;

ATTENDU QUE cette aide financière permet l'embauche de deux étudiants au taux horaire de : 19$/H afin de soutenir les activités et les opérations municipales durant la période estivale;

ATTENDU QU'IL y a lieu de procéder à l'embauche des candidats retenus conformément aux exigences du programme;

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal autorise la direction générale à procéder à l'embauche de deux (2) étudiants pour la période estivale 2026 dans le cadre du programme Emplois d'été Canada.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5495 **Octroi d'une bourse étudiante**

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki visant la participation de la municipalité au programme de bourses pour les élèves.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite encourager la poursuite des études et soutenir les jeunes de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'UN élève résidant à Aumond a été identifié comme admissible à une bourse dans le cadre de ce programme;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'octroi d'une bourse d'un montant de 100 $

Proposé par la conseillère Anne Lévesque

Adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Incendie et sécurité publique

2026-06-A5496 **Acceptation de la démission d'un pompier volontaire**

CONSIDÉRANT la réception de la lettre de démission du pompier volontaire portant le numéro d'employé 22-0044;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu pour le conseil d'en prendre acte et d'en accepter les termes;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte la démission du pompier volontaire no 22-0044, laquelle prend effet à la date indiquée dans la correspondance reçue.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5497 **Autorisation d'achat d'un uniforme – service de sécurité incendie**

CONSIDÉRANT la politique municipale en vigueur concernant la fourniture d'uniformes pour les employés du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE l'employée no 22-0041 est affectée au service de sécurité incendie et est admissible à un uniforme conformément à ladite politique;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer la conformité et la sécurité de l'uniforme requis pour l'exécution de ses fonctions;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la fourniture d'un uniforme à l'employée no 22-0041 du service de sécurité incendie, conformément à la politique municipale en vigueur.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5498 **Autorisation d'achat d'un cylindre pour détecteur à 4 gaz**

CONSIDÉRANT le besoin de procéder à l'achat d'un cylindre pour détecteur à 4 gaz afin d'assurer le bon fonctionnement et l'étalonnage des équipements du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE cet équipement est essentiel pour la sécurité des intervenants et la conformité des opérations;

CONSIDÉRANT QUE le coût total de l'achat est de 570 $, montant partagé entre trois services, représentant une contribution de 190 $ taxes incluses pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le cylindre a une durée de vie utile de cinq (5) ans;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un cylindre pour détecteur à 4 gaz, au coût de 190 $ taxes incluses pour la municipalité.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5499 **Prolongation de la politique du service de sécurité incendie**

CONSIDÉRANT QUE la politique du service de sécurité incendie arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer la continuité de son application afin de maintenir un encadrement adéquat des opérations du service;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle politique sera élaborée et présentée au conseil pour adoption avant le 1er janvier 2027;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la prolongation de la politique du service de sécurité incendie jusqu'au 31 décembre 2026.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Voirie

7. Loisir et culture

2026-06-A5500 Remise du profit du déjeuner des élus – don au club La FADOQ d'Aumond

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Aumond a organisé un déjeuner des élus et souhaite remettre ce montant au Club FADOQ d'Aumond.

CONSIDÉRANT QUE cette activité a généré un profit de 910.55 $;

Il EST RESOLU de remettre un don de 910.55 $ au club La FADOQ d'Aumond, représentant le profit généré par le déjeuner des élus.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Hygiène du milieu et Environnement

9. Urbanisme et développement

10. Varia

11. Maire et conseillers/conseillères

12. Correspondance

2026-06-A5501 Demandes d'appui – correspondance

CONSIDÉRANT que les demandes d'appui inscrites à la correspondance ont été transmises aux membres du conseil avant la séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST RÉSOLU QUE : Le conseil municipal dispense le maire de la lecture des demandes d'appui inscrites à la correspondance;

ET QUE les demandes d'appui inscrites à la correspondance soient considérées comme lues;

ET QUE le conseil municipal appuie l'ensemble des demandes d'appui inscrites à la correspondance**.**

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5502 **Appui à la résolution 2026-05-236 de la Municipalité de Sainte-Clotilde concernant l'analyse et l'implantation de solutions pour la garde précédant la rentrée scolaire**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2026-05-236 adoptée par la Municipalité de Sainte-Clotilde concernant l'analyse et l'implantation de solutions pour la garde précédant la rentrée scolaire;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs familles québécoises sont confrontées à une période sans accès à des services de garde abordables et structurés entre la fin des camps de jour municipaux et le début de l'année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE cette situation occasionne des défis importants pour les parents qui doivent concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités disposent de moyens limités pour répondre seules à cette problématique et qu'une concertation avec les partenaires du milieu et les instances gouvernementales est souhaitable;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt des familles de mettre en place des solutions accessibles, sécuritaires et adaptées à leurs besoins;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Municipalité d'Aumond appuie la résolution numéro 2026-05-236 de la Municipalité de Sainte-Clotilde visant l'analyse et l'implantation de solutions pour la garde précédant la rentrée scolaire, et qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Sainte-Clotilde.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5503 **Appui à la résolution 2026-R-AG193 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la résolution 2026-R-AG193 adoptée par la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau concernant l'établissement du pôle de détention de fin de semaine au poste de la Sûreté du Québec de Maniwaki;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir des services policiers de proximité sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT les avantages opérationnels, économiques et organisationnels associés à l'établissement du pôle de détention de fin de semaine au poste de la Sûreté du Québec de Maniwaki;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal d'Aumond appuie la résolution 2026-R-AG193 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau demandant à la Sûreté du Québec d'établir officiellement le pôle de détention de fin de semaine au poste de la Sûreté du Québec de Maniwaki.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5504 **Appui à la résolution 2026-0601-131 de la Municipalité de Barraute concernant le rétablissement du financement du transport collectif**

CONSIDÉRANT la résolution 2026-0601-131 adoptée par la Municipalité de Barraute concernant le rétablissement du financement du transport collectif via le Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC);

CONSIDÉRANT l'importance du transport collectif pour la mobilité des citoyens, l'inclusion sociale et le développement des communautés;

CONSIDÉRANT les impacts des compressions budgétaires annoncées au Programme d'aide au développement du transport collectif sur les organismes et municipalités desservis;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal d'Aumond appuie la résolution 2026-0601-131 de la Municipalité de Barraute visant le rétablissement des sommes retranchées au Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander au Gouvernement du Québec d'évaluer des mécanismes de financement durables et adaptés aux réalités des régions afin d'assurer la pérennité des services de transport collectif et qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Barraute.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5505 **Appui à la Municipalité de Barraute – accès universel aux pompes à insuline**

CONSIDÉRANT la résolution 2026-0601-134 adoptée par la Municipalité de Barraute concernant le soutien à l'accès universel aux pompes à insuline pour les personnes vivant avec un diabète insulinodépendant;

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser l'équité d'accès aux soins de santé et aux technologies permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal d'Aumond appuie la Municipalité de Barraute dans ses démarches visant l'élargissement du Programme d'accès aux pompes à insuline afin qu'il soit offert sans restriction d'âge ni discrimination liée au moment du diagnostic.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Barraute.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5506 **Appui à la Municipalité de Barraute – nouvelle obligation de qualification en arboriculture**

CONSIDÉRANT la résolution 2026-0601-136 adoptée par la Municipalité de Barraute concernant la nouvelle obligation de qualification en arboriculture – travaux au sol;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle exigence imposée par le gouvernement du Québec, à compter du 8 juin 2026, oblige la possession d'un certificat de qualification pour les travaux d'arboriculture effectués à partir du sol ou d'une échelle;

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités, incluant de petites municipalités, pourraient être affectées par cette obligation en raison des ressources limitées et des travaux réalisés occasionnellement par leurs employés;
CONSIDÉRANT que cette nouvelle exigence risque d'ajouter un fardeau administratif, financier et organisationnel supplémentaire aux municipalités;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal d'Aumond appuie la Municipalité de Barraute dans ses démarches demandant au gouvernement du Québec de revoir l'exigence relative au certificat de qualification en arboriculture – travaux au sol.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Barraute afin de démontrer l'appui du conseil.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2026-06-A5507 **Appui à la Municipalité de Barraute – demande à la RBQ concernant des normes de construction moins contraignantes**

CONSIDÉRANT la résolution 2026-0601-138 adoptée par la Municipalité de Barraute concernant une demande à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) visant des normes de construction moins contraignantes;

CONSIDÉRANT que les projets d'infrastructures municipales reposent majoritairement sur des programmes de subvention du gouvernement du Québec et que leur réalisation s'échelonne sur plusieurs années;

CONSIDÉRANT que des modifications au Code de construction peuvent engendrer des coûts additionnels, des délais supplémentaires et compromettre la viabilité de certains projets municipaux**;**

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer une gestion efficace et responsable des fonds publics dans la réalisation des projets d'infrastructures municipales;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal d'Aumond appuie la Municipalité de Barraute dans ses démarches auprès de la Régie du bâtiment du Québec visant l'adaptation des normes de construction applicables au milieu municipal afin de réduire les contraintes administratives et financières sur les projets municipaux.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Barraute.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

13. **Période de questions**

14. **Levée de l'assemblée**

2026-06-A5508 **Levée de l'assemblée**

Il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19 H 11.

Proposée par la conseillère Anne Lévesque

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Mario Langevin Maire	Vicky Tremblay- Régimbal Directrice générale Greffière-trésorière